EREA JEAN MONNET
Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

106 Bd Raymond Poincaré - 92380 GARCHES
☎ : 01 47 95 65 00 - 🖷 : 01 47 41 53 85
RNE : 0920810F

# Procès-verbal du Conseil d'Administration du Jeudi 6 Février à 18h

Date de la convocation : 23 Janvier 2020

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 12

Présidente : Valérie URVOY

Secrétaire : Isabelle MAZARS de MAZARIN

Fait à Garches, le 24 Février 2020

La Présidente,

V. URVOY

L.E.A.E.R.E.A. Jean Monnet
Le Chef d'Etablissement
GARCHES

# ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du CA du Jeudi 12 Décembre 2019,
- Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration,

**Vote pour Approbation et Avis**

- Répartition de la DHG 2020-2021.

**Questions Budgétaires**

- Récapitulatif des divers tarifs,
- Affectation Caisse de Solidarité.

- **Questions diverses**[1]

Le quorum est atteint : membres présents.

Le Conseil d'Administration comporte 23 membres.

Un représentant du personnel est désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h10.

**1 - Approbation pour avis du compte-rendu du CA du Jeudi 12 Déc. 2019.**
Mme URVOY demande l'approbation du compte-rendu du précédent CA.

Le procès-verbal du CA est soumis au vote pour avis.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Présents : 18** | **Pour : 18** | **Contre : 00** | **Abstention : 00** |

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2 - Approbation pour avis de l'ordre du jour.**
Mme CLUZAN rajoute un point à l'ordre du jour, l'admission d'une somme de 386,63 € pour la Caisse de Solidarité.

Mme URVOY demande l'approbation de l'ordre du jour modifié.

L'ordre du jour est soumis au vote pour avis.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Présents : 18** | **Pour : 18** | **Contre : 00** | **Abstention : 00** |

**VOTE POUR AVIS**

**3 – Répartition de la DHG 2020-2021.**
Mme URVOY nous présente sa proposition de DHG pour l'année 2020-2021.

**Enseignement Professionnel**
La DHG a diminué en raison de la fermeture de la section Mode.
Un poste de professeur de Mode sera supprimé à la prochaine rentrée scolaire.
En 2020-2021, fin de la cohorte Mode.
En 2021-2022, une nouvelle seconde sera ouverte ; la filière reste à déterminer.
Il nous reste 14 mois pour trouver une formation adaptée au handicap et porteuse d'emplois.
Des pistes sont à explorer sur la filière SEN.

**Enseignement Général**
Le choix a été fait de conserver un maximum de postes d'enseignement général car des ouvertures de filières sont envisagées pour l'avenir.

Mme URVOY nous explique la répartition des heures en Espagnol et en Arts Appliqués.

Les heures non spécialisées permettent de rémunérer les enseignants sur des projets spécifiques.

Mme URVOY nous indique que la solution choisie est la plus profitable pour les enseignants et les élèves

La répartition de la DHG 2020-2021 est soumise au vote – pour avis.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Présents : 18** | **Pour : 18** | **Contre : 00** | **Abstention : 00** |

La répartition de la DHG 2020-2021 est soumise au vote est adoptée à l'unanimité.

## QUESTIONS BUDGETAIRES

### 4 – Récapitulatif des divers tarifs

Mme URVOY nous présente les Assises Nationales des trois EREA du plateau Garchois (Jean Monnet – Jacques Brel – Toulouse-Lautrec) sur le thème de « l'insertion professionnelle – accompagnement et suivi des élèves » qui se dérouleront les 19 et 20 Mars 2020.

Deux conférences se tiendront le Jeudi 19 Mars 2020 après-midi à l'EREA Toulouse-Lautrec.

Mme URVOY nous précise que les dates du DNB Blanc seront décalées.

Mme CLUZAN propose aux membres du CA de voter les tarifs des repas qui seront appliqués lors de ces assises.

Le récapitulatif des divers tarifs est soumis au vote

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Présents : 18** | **Pour : 18** | **Contre : 00** | **Abstention : 00** |

Le récapitulatif des divers tarifs est soumis au vote est adopté à l'unanimité.

### 5 – Admission somme Caisse de Solidarité

Mme CLUZAN nous propose l'admission d'une somme de 386,63 € à la Caisse de Solidarité, en parallèle du Fonds Social. Ce montant vient de sommes à rembourser aux familles des années 2014.

La Cheffe d'Etablissement nous indique qu'en 2019 le fonds social a épuré les dettes de 2014, 2015, 2016, 2017 et début 2018.

Il reste un reliquat de 700 € pour 2019, ce qui est totalement insuffisant.

La Caisse de Solidarité va servir à aider les familles en difficulté. Pour le début de l'année 2020, le Fonds Social va épurer les dettes de 2019.

La grande mixité sociale dans les établissements, dont 20 % de familles dans des situations précaires importantes, explique cet état de fait.

L'admission d'une somme de 386,63 € à la Caisse de Solidarité est soumise au vote

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Présents : 18** | **Pour : 18** | **Contre : 00** | **Abstention : 00** |

L'admission d'une somme de 386,63 € à la Caisse de Solidarité est adoptée à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Présidente,

V. URVOY

L.E.A. - E.R.E.A. Jean Monnet
Le Chef d'Etablissement
GARCHES

La Secrétaire de séance,

I. MAZARS de MAZARIN